

RUE DES ARTS 2023 À BARR

APPEL À CANDIDATURE

Le Marché mensuel de la création « Rue des Arts à Barr » aura lieu de juin à août dans le cadre de la pittoresque Grand'rue ; **l'esprit de la manifestation étant de privilégier l'Art dans la Rue.**

En **2023** ce marché se tiendra aux dates suivantes :

Dimanche 11 juin – Dimanche 9 juillet - Dimanche 6 août

Les candidatures pour participer au marché « Rue des Arts à Barr » en 2023 doivent parvenir au Commissaire d'exposition **avant le 17 avril 2023**. La Commission de sélection et d'admission se réunira pour examiner chaque dossier.

Les dossiers de candidatures devront impérativement comprendre les pièces suivantes :

- ❑ le bulletin de participation dûment complété (**format jpeg** ou papier)
- ❑ des photographies de bonne qualité d'œuvres récentes, représentatives des créations que le candidat souhaite exposer sur ce marché (5 photos au minimum) et le format des œuvres. (**format jpeg** ou papier)
- ❑ un C.V. d'artiste et une description de la démarche artistique du candidat. (format digital ou papier)

Les candidatures pourront être envoyées: soit sur support papier à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Barr - service Évènementiel - 1 Place de l'Hôtel de Ville – 67142 BARR cedex

Ou par mail à l'adresse : l.schlarb@barr.fr

Nota : la seule indication d'un site internet à la place des photographies ne sera pas admise.

Le Règlement du marché de la création appelé « Rue des Arts à Barr » Année 2023 est consultable et téléchargeable depuis le site : www.barr.fr